

# 3<sup>ème</sup> édition de Alon Met la Main Ensemb

**Affaire suivie par :** Mlle DIJOUX Lydie / Mr Robert MARCELINE

## Compte rendu de la réunion du 25 août 2010

**Début de la réunion :** 16h00

**Fin de la réunion :** 17h00

**Personnes présentes :** Mlle DIJOUX (ASAPH), Mr MARCELINE (ASAPH), Mr PAYET (ASAPH), Mr LEJOYEUX (Services des sports), Mr NACOULIVALA (CRSA), Mlle PARE (club HBF).

**Personnes absentes/excusées :** Mme LEFEVRE (club ti bazard), Mr DESQUELSON (club ASVSA)

**Objet :** première réunion de travail pour la mise en place de la 3<sup>ème</sup> édition « AMME 2010 »

**Ordre du jour :**

- **Présentation de l'action**
- **Bilan 2<sup>ème</sup> édition (retour)**
- **Définition et rôle de chacun**

Le mercredi 25 août 2010, l'ASAPH avait convié les différents partenaires pour l'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition de AMME.

En préambule, le président commence à remercier les personnes présentes et excuser les absents pour cause d'empêchement professionnel.

### **I) Présentation de l'action**

Mr MARCELINE a commencé la réunion par rappeler le but essentiel de l'action celui d'accompagner les personnes porteuses de handicap dans leur quotidien.

Mr NACOULIVALA (représentant du CRSA) rappelle l'importance d'une telle manifestation car l'ASAPH est le seul club de l'EST pour le handicap mental. Il revient très rapidement sur la présentation et le fonctionnement du comité ainsi que sur la présentation du logo (3 mains).

La journée de l'ASAPH est une journée où les sports pratiqués avec les mains (le volley, hand, basket) sont présentés aux personnes porteuses de handicap. Cette manifestation favorisera l'intégration de ce public. Il rappelle que des conventions ont été signées entre le comité CRSA et des ligues. A

travers, cette action il souhaite à long terme faire de même avec les ligues de handball et de basketball. Pour le volley, une convention est déjà signée ainsi qu'une journée promotionnelle « promo volley ».

## **II) Bilan de la 2<sup>ème</sup> édition**

Mlle DIJOUX (animatrice mise à disposition de l'ASAPH) prend ensuite la parole pour refaire un petit bilan sur la 2<sup>ème</sup> édition.

## **III) Définition et rôle de chacun**

Mlle PARE (chargée de communication au club HBF) intervient en ce qui concerne la date. Elle précise que le dimanche 03 octobre 2010, il y a un regroupement de jeunes handballeuses.

Mr LEJOYEUX (représentant services des sports) fait part du dispositif des services. La fiche de demande de soutien lui est remis le jour même. Il décide qu'on programme une réunion dans la première quinzaine de septembre avec la mairie, le service logistique, technique, environnement. Elle aura lieu **Le mercredi 8 septembre 2010 à 14h00 lieu à déterminer**

Il prend connaissance du plan pour la disposition et demande qu'à la prochaine réunion nous réfléchissons sur la mise en place avec les responsables.

Mr MARCELINE prendra la charge de contacter le CRSA, le club handball, volley et basket.

Mlle PARE propose (sous réserve) que le club HBF participera en termes de moyens humains et matériels. Elle trouve intéressant l'intégration de jeunes handballeuses (-14ans/-20 ans) afin de les sensibiliser au handicap. Elle s'interroge sur le repas du midi. Mr MARCELINE lui répond qu'à ce niveau que pour les clubs bénévoles le repas ainsi que le petit déjeuner leur sera offert.

Pour le matériel de handball : elle fera la demande auprès de la ligue si nécessaire. (voir avec le président du club)

Elle propose son aide dans la conception de l'affiche gratuitement mais elle attend les informations nécessaires.

Mr NACOULIVALA demande à Mr LEJOYEUX la possibilité d'avoir des éducateurs sportifs au cas où on manquerait le jour-j.

Mr LEJOYEUX précise que si nous avons besoin de l'aide des éducateurs il faut en faire une demande. Celle-ci précisera leur tâche pour ne pas avoir d'ambiguïté.

Les différents points ont été abordés. La réunion prend fin à 17h00.